



Distribution de composteurs au Châtelard

Grand Chambéry, dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, met à disposition de ses habitants depuis 2003 des composteurs individuels de jardin. A ce jour plus de 8171 composteurs ont été distribués sur le territoire.

Pour les habitants qui souhaitent s'équiper et se lancer dans le compostage, le service de gestion des déchets organise des distributions de composteurs individuels. Plusieurs dates sont prévues sur Chambéry, et pour la deuxième année consécutive, Grand Chambéry organise également une journée de distribution délocalisée à l'antenne des Bauges au Châtelard, le samedi 12 septembre de 9h à 16h

Pourquoi composter ?

Le compostage permet de limiter sa production de déchets organiques et de limiter le transport de déchets jusqu'à l'usine d'incinération. En effet, en compostant ses déchets organiques, on réduit de 30 % le contenu de sa poubelle. Le compostage permet aussi de produire son propre compost : un très bon engrais pour le jardin.

Les règles d'obtention d'un composteur ?

- Habiter sur le territoire de l'agglomération Grand Chambéry
- Ne faire qu'une demande par foyer
- Prévoir une participation financière de 15€ (par chèque uniquement à l'ordre du Trésor public).
- Participer à une formation sur le compostage réalisée sur place au moment de la distribution (30 minutes environ).

Les habitants qui le souhaitent peuvent dès aujourd'hui réserver leur composteur sur www.grandchambery.fr/reservez-un-composteur.

0 800 881 007 Service & appel gratuits

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DE LA GESTION DES DECHETS

191 rue Joseph Fontanet – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 20 - grandchambery.fr -  @GrandChambery - cmag-agglo.fr